

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce sixième jour de juillet 2022 (06/07/2022) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet	Lucie Geoffrion	Éric Beauchamp
Émilie Doucet	Bernard Dumais	Gaétan Beauchesne

Tous formants quorum sous la présidence de Rita Dufresne, mairesse. Mme Nathalie Laroche, secrétaire-réceptionniste, est aussi présente.

Résolution 2022-07-131 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
Appuyé par Émilie Doucet
Et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 01 juin 2022.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2022.
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2022.
6. Présentation des comptes.
7. Situation financière de la municipalité au 30 juin 2022.
8. Mandater la MRC de Mékinac pour préparer le devis de déneigement pour la saison 2022-2023.
9. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
10. Réseau Mauricie - Colloque eau et municipalité 2022 pour Véronique Baril.
11. Soumission de Morand Excavation Inc. - Réparation des rues.
12. Débroussaillage le long des rues.
13. Offre faite à la municipalité par Monsieur Pierre Pronovost pour le 1110 Route 155 St-Roch-de-Mékinac.
14. Varia -
15. Période des questions.
16. Levée de l'assemblée.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-07-132 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 01 juin 2022

Il est proposé Bernard Dumais
Appuyé par Éric Beauchamp
Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 01 juin 2022 tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-07-133 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2022.

Il est proposé par Bernard Dumais
Appuyé par Marlène Doucet

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2022 tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-07-134 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2022

Il est proposé par Émilie Doucet
Appuyé par Bernard Dumais
Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2022 tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-07-135 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de juin 2022 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Éric Beauchamp
Appuyé par Marlène Doucet
Et résolu que des comptes au montant 119 346.82 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée à l'unanimité-

Je soussignée, Nathalie Laroche, secrétaire-réceptionniste de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 119 346.82 \$ sont disponible en date du 06 juillet 2022.

Nathalie Laroche
Secrétaire-réceptionniste

Résolution 2022-07-136 Situation financière de la municipalité au 30 juin 2022

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
Appuyé par Émilie Doucet
Et résolu d'accepter le dépôt du rapport financier (situation financière) de la municipalité en date du 30 juin 2022.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-07-137 Mandater la MRC de Mékinac pour préparer le devis de déneigement pour la saison 2022-2023

Il est proposé par Bernard Dumais
Appuyé par Éric Beauchamp
Et résolu de mandater le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac pour la préparation d'un devis de déneigement pour la saison 2022-2023.

-Adoptée à l'unanimité--

Résolution 2022-07-138 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
Appuyé par Marlène Doucet
Et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de juin 2022.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-07-139 Réseau Mauricie – Colloque eau et municipalité 2022 pour Véronique Baril

Il est proposé par Bernard Dumais
Appuyé par Émilie Doucet
Et résolu ce qui suit :

- Autoriser Véronique Baril à s'inscrire au colloque eau et municipalité 2022, qui se tiendra à Shawinigan le 28 et 29 septembre 2022;
- Autoriser le paiement de l'inscription de 185 \$.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-07-140 Soumission de Morand Excavation Inc. – Réparation des rues

ATTENDU la soumission de Morand Excavation au coût de 16 830.00\$ (taxes en sus) pour effectuer des réparations d'asphaltage dans les rues de la municipalité.

Il est proposé par Éric Beauchamp
Appuyé par Bernard Dumais
Et résolu d'accepter cette soumission.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-07-141 Débroussaillage le long des rues

Il est proposé par Marlène Doucet
Appuyé par Gaétan Beauchesne
Et résolu d'autoriser Entreprises Ghislain Mongrain Inc. à effectuer des travaux de débroussaillage aux endroits suivants : rue Principale, Chemin Val Mékinac, Chemin du Domaine des Foins, rue Mongrain et le stationnement face au Parc du Moulin.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2022-07-142 Offre d'achat faite à la municipalité par Monsieur Pierre Pronovost pour le 1110 Route 155 St-Roch-de-Mékinac

ATTENDU que M. Pierre Pronovost offre sa propriété du 1110 route 155 à Saint-Roch-de-Mékinac au montant de 170 000 \$;
ATTENDU que M. Pronovost nous suggère sa propriété comme salle pour l'âge d'Or.

Il est résolu de refuser cette offre.

-Adoptée à l'unanimité-

La levée de l'assemblée est proposée par Marlène Doucet, Appuyé par Gaétan Beauchesne Il est 19 heures 09.

Rita Dufresne, mairesse

Nathalie Laroche,
Secrétaire-réceptionniste

« Je, Rita Dufresne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».